

TARIFS 2018/2019

Collège et lycée

L'INSCRIPTION

Un chèque de 245€ sera à verser lors de la confirmation d'inscription **pour les nouveaux élèves**. Ce montant comprend : 25€ de frais de dossier non remboursés en cas d'annulation et 220€ d'acompte qui seront déduits à la facturation.

LA CONTRIBUTION FAMILIALE (OBLIGATOIRE)

6EME 5EME 4EME 3EME	BAC PRO ASSP	BAC PRO ECP	BAC PRO: - COMMERCE - GESTION - ADMINISTRATION	BAC PRO GA/COM option Bi-qualifiante MDS
980€ / an	1240€ / an	1377€ / an + 700€ pour la mallette	1132€ / an	1480€ / an

Location des livres d'enseignement général pour toutes les filières : 40€

La facture est nominative et annuelle. Elle est adressée au responsable principal de l'élève.

LA RESTAURATION SCOLAIRE (FACULTATIF)

SELF	Forfait / an
Forfait 1 jour / semaine	225 €
Forfait 2 jours / semaine	451 €
Forfait 3 jours / semaine	676 €
Forfait 4 jours / semaine	901 €
Forfait 5 jours / semaine	1126 €
Repas occasionnel	8€ le repas

Lors de l'inscription, un acompte de 120€ est demandé. Le montant du forfait est ajouté à la facturation de la contribution familiale.

LE REGLEMENT

Le règlement de la contribution familiale peut s'effectuer :

- Par prélèvement automatique en 9 mensualités d'Octobre à Juin.
- Par chèque à l'ordre de l'OGEC.
- Par espèces (*un reçu vous sera établi*).

Le règlement de la cantine s'effectue uniquement par chèque ou par espèces.

L'A.P.E.L.

L'Association des Parents d'Elèves représente les parents auprès de la Direction de l'Etablissement, de l'organisme de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'adhésion auprès de cette association est volontaire et est de 23€ pour l'année. Elle vous est proposée pour chaque rentrée scolaire. Elle est à régler par chèque à l'ordre de l'APEL.